

CERTIFICAT

N° RNQ4888

Nous certifions par la présente que la société :

STRATE COLLEGE

27 Av. de la Division Leclerc

92310 Sèvres

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : **11920820792**

Numéro SIREN : **391722436**

est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- de l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification 240 DS 02, à la version en vigueur.

Pour les activités :

L.6313-1 -1° : Actions de formation

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le **26 novembre 2025**
Initialement émis le **16 décembre 2022**

Date de fin de validité **15 décembre 2028**



Le Représentant d'AB Certification
Georges ABI RACHED

Le Représentant de l'Entreprise

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT QUA008265

ICPF atteste que

STRATE ECOLE DE DESIGN-LYON

NDA 84692403969 - SIREN 812095560

23 RUE PAUL MONTROCHET 69002 LYON FR,

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 03/03/2025 au 02/03/2028 - Première émission le 03/03/2025

François GALINOU
Président



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

